



Conseil municipal de Sèvremoine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 64
Nombre de Conseillers municipaux présents : 45
Date de la convocation : Jeudi 12 février 2026
Délibération n° : DCM_2026_044
Matière 7.6.1

Le jeudi 19 février deux mille vingt-six, à 20h00, le Conseil municipal de Sèvremoine, s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à la Renaudière, Espace Renaudin, allée de la Riverette, sous la présidence de Didier Huchon, Maire.

Conseillers municipaux présents :

(45) Philippe Bâcle, Claire Baubry, Vincent Blanchard, Céline Bonnin, Cédric Bouttier, Georges Brunetière, Catherine Brin, Alexandre Brugerolle de Fraissinette, Elisabeth Caillaud, Richard Cesbron, Cyrille Chiron, André Chouteau, Eric Chouteau, Jean-Michel Coiffard, Aglaé De Beauregard, Sébastien Dessen, Pierre Devêche, Sylvie Dupin de la Guérivière, Christelle Dupuis, Guillaume Fillaudeau, Cécile Fleurance, Jean-Marie Frouin, Geneviève Gaillard, Claudine Gossart, Chantal Gourdon, Cécile Grelaud, Sabrina Guimbretière, Marianne Guinebretière, Christine Hamard, Didier Huchon, Colette Landreau, Isabelle Maret, Benoît Martin, Jean-Louis Martin, Sébastien Mazan, Isabelle Mériaux, Chantal Moreau, Paul Nerrière, Alain Pensivy, Joris Rafleau, Marie-Annick Renoul, Christian Rousselot, Marina Saudreau, Jean-Luc Tilleau et Jérôme Zawadzki.

Conseillers municipaux absents n'ayant pas donné de délégation de vote :

(16) Anne-Marie Avy, Gaëtan Barreau, Guillaume Benoist, Claude Brel, Aurélie Brunet, Stéphane Buron, Caroline Fonteneau, Christian Gaborit, Vincent Guillet, Emmanuel Guilloteau, Lydie Jobard, Mathieu Leray, Quentin Mayet, Virginie Neau, Tiffany Portemann et Claire Steinbach.

Conseillers municipaux absents ayant donné une délégation de vote : (3)

Stéphane Gandon	Martin Benoît
Florence Poupin	Cédric Bouttier
Thierry Rousselot	Céline Bonnin

Secrétaire de séance : Christelle Dupuis

Travaux SIEML d'extensions de réseaux

Rapporteur : Paul Nerrière, Adjoint au Pôle Services Techniques

EXPOSE DES MOTIFS

Le syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML) doit assurer pour Sèvremoine des opérations d'extension de réseaux d'éclairage public.

Sur ce type de prestation, le SIEML prend en charge 25% des dépenses.

Aussi, les opérations d'extension de réseau proposées sont estimées à 17 193,46 € net de taxe, le montant du fonds de concours à verser par la commune serait de 12 895,34 €.

Le syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML) peut également réaliser la pose de matériels électriques, en l'occurrence un coffret prises type "marché".

Sur ce type de prestation, le SIEML prend en charge 0% des dépenses.

Aussi, les opérations d'extension de réseau proposées sont estimées à 7 500 € net de taxe, le montant du fonds de concours à verser par la commune serait de 7 500 €.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,

VU l'avis du Bureau municipal en date du 5 février 2026,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Votants	Pour	Contre	Abstention
48	48	0	0

- **APPROUVE** le montant global des prestations du SIEML et le montant pris en charge par Sèvremoine réparti de la manière suivante :

REF SIEML	COMMUNE	BUDGET	NATURE L'OPERATION	DE MONTANT TRAVAUX	TAUX FDC DEMANDE	MONTANT DU FDC DEMANDE
301-25-30-01	ST CRESPIN SUR MOINE	EXTENSION	Extension EP - Aménagement centre bourg	7 313 €	75%	5 485 €
301-25-30-02	ST CRESPIN SUR MOINE	EXTENSION	Pose coffret prise type marché - Aménagement centre bourg	7 500 €	100%	7 500 €
301-25-29-01	ST MACAIRE EN MAUGES	EXTENSION	Extension EP - Allée des Mimosas	9 756,83 €	75%	7 317,62 €
301-25-29-02	ST MACAIRE EN MAUGES	EXTENSION	Extension EP - Allée des Mimosas – Contrôle conformité	123,63 €	75%	92,72 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou Paul Nerrière, Adjoint au Pôle Services Techniques, à signer l'ensemble des documents relatifs à ces opérations.

Copie certifiée conforme au registre dument signé.

Pour le Maire et par délégation :

